



PRE-DIAGNOSTIC ECO-CONCEPTION pour tout bénéficiaire d'un concours financier de l'ADEME

CAHIER DES CHARGES

Guides et cahiers techniques

Version du 21/12/2010



SOMMAIRE

Préambule L'aide à la décision de l'ADEME	3
CAHIER DES CHARGES D'UN PRE-DIAGNOSTIC ECO-CONCEPTION	4
INTRODUCTION.....	4
Les principes fondamentaux	4
Les bénéfices de la démarche d'éco-conception.....	4
OBJECTIFS DE LA PRESTATION ET RESULTATS ATTENDUS.....	5
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	5
Analyser le contexte et définir ses objectifs.....	5
Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser	6
Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires	7
MODALITES DE REALISATION DE LA PRESTATION.....	7
Avant la prestation	7
Pendant la prestation	8
Après la prestation	8
FICHE DE SYNTHESE à compléter sur www.diagademe.fr	9

Le système à la décision en matière d'éco-conception s'articule autour de 3 niveaux :

- le pré-diagnostic : étude pour aider l'entreprise à identifier l'opportunité d'initier un projet d'éco-conception, à le cadrer voire à identifier les premières préconisations d'amélioration environnementale sur un ou plusieurs de ses produits ;
- diagnostic : étude pour accompagner l'entreprise dans une première expérimentation de l'amélioration de la performance environnementale d'un ou plusieurs de ses produits ;
- étude de projet : étude pour accompagner l'entreprise dans sa stratégie globale d'amélioration de la performance environnementale de ses produits et d'éco-innovation.

En application de la délibération n°09-5-4 du conseil d'administration de l'ADEME, les modalités d'aide à la décision se structurent dorénavant autour de trois niveaux complémentaires correspondant à différents niveaux d'accompagnement :

Catégorie de prestation	Plafond de l'assiette ADEME	Taux d'aide ADEME maximum (% du montant de l'assiette)	Bonification	
			Moyenne entreprise	Petite entreprise
Pré-diagnostic	5 000 euros	50 %	+ 10%	+ 20%
Diagnostic	50 000 euros	50 %	+ 10%	+ 20%
Etude de projet	100 000 euros	50 %	+ 10%	+ 20%

Préambule

L'aide à la décision de l'ADEME

L'ADEME souhaite contribuer, avec ses partenaires institutionnels et techniques, à promouvoir la diffusion des bonnes pratiques sur les thématiques énergie et environnement. Pour cela, son dispositif de soutien aux études **d'aide à la décision** (pré-diagnostics, diagnostics, étude de projets) est ouvert aux entreprises, aux collectivités et plus généralement à tous les bénéficiaires intervenant tant dans le champ concurrentiel que non concurrentiel, à l'exclusion des particuliers.

Dans le cadre de son **dispositif d'aide à la décision**, l'ADEME soutient financièrement certaines études avec un objectif de qualité et d'efficacité pour le bénéficiaire.

Les Cahiers des Charges de l'ADEME

Les cahiers des charges de l'ADEME définissent **le contenu des études que l'ADEME peut soutenir**. Le présent cahier des charges définit et encadre les prestations qui entrent dans le champ du pré-diagnostic éco-conception de l'ADEME. Cette étude est conduite par une société de conseils ci-après dénommée « le prestataire conseil », pour une entreprise ci-après dénommée « l'entreprise ». Cette étude a pour objectif de donner les éléments d'information nécessaire à l'entreprise afin qu'elle détermine l'opportunité d'initier une démarche d'éco-conception.

Le suivi de l'ADEME

L'ADEME assure un conseil sur la démarche et un suivi de la prestation.

Pour ce faire, l'aide de l'ADEME implique une transmission des résultats de l'étude. Cette transmission d'information se fera par l'utilisation du portail Internet DIAGADEME (www.diagademe.fr) comprenant :

- Le rapport final d'étude
- Une fiche de synthèse complétée (figurant en annexe du présent cahier des charges).

Dans DIAGADEME :

1. **le prestataire conseil** saisit les informations sur le résultat de l'étude
2. **le bénéficiaire de l'aide** de l'ADEME (maître d'ouvrage ici l'entreprise) saisit son bilan de satisfaction sur la prestation.

Compléter DIAGADEME est obligatoire et conditionne le paiement final de la subvention par l'ADEME au bénéficiaire.

La confidentialité de ces informations est garantie par l'utilisation des codes d'accès strictement personnels. Les informations ne sont accessibles que par l'ADEME, le prestataire conseil et l'entreprise, bénéficiaire du soutien de l'ADEME.

CONTRÔLE

L'étude de projet, une fois réalisée pourra faire l'objet - ce n'est pas systématique - d'un contrôle approfondi. Dans le souci de tester un échantillonnage représentatif, les dossiers seront choisis de manière aléatoire. Eventuellement un contrôle sur site pourra être mené par un expert mandaté par l'ADEME afin de juger de la qualité de l'étude, de l'objectivité du rapport.

Le présent document précise le contenu et les modalités de réalisation et de restitution de l'étude qui seront effectués par un intervenant extérieur au bénéficiaire de l'aide de l'ADEME.

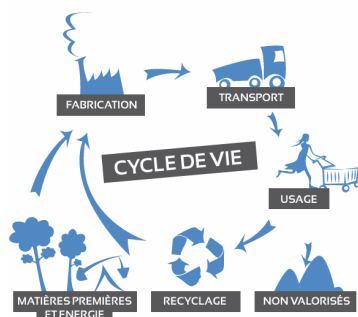
CAHIER DES CHARGES D'UN PRE-DIAGNOSTIC ECO-CONCEPTION

INTRODUCTION

Les principes fondamentaux

L'éco-conception est une démarche conduite par les entreprises qui vise à améliorer la performance environnementale des produits (bien ou service, voire bien qui pourrait devenir service) mis sur le marché. Elle permet de concevoir différemment les produits en prenant en compte leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie. Grâce à ce nouveau regard porté sur les produits, cette démarche permet de générer de nouvelles idées et d'être créatif. Idées et inventions qui deviendront des innovations si elles trouvent leurs marchés.

Pour engager une telle démarche, l'entreprise doit d'abord évaluer les impacts de son produits :



- à chacune des étapes de son **cycle de vie** : extraction ou production des matières premières et de l'énergie, fabrication, transport, utilisation, fin de vie : on parle d'approche multi-étape. On parlera ci-après de « chaîne de valeur » pour qualifier l'ensemble des acteurs qui interviennent sur ce cycle de vie ;
- sur les différents milieux de l'environnement : consommation d'énergie, de ressources, pollution de l'air, de l'eau, des sols, production de déchets, ... : on parle d'approche **multi-critère**.

Une fois qu'elle a pu identifier où les impacts sont les plus forts et où elle peut agir, l'entreprise peut alors engager une démarche de progrès et d'amélioration continue. L'intérêt de cette démarche cycle de vie et multi-critère est de pouvoir **éviter ou arbitrer les transferts de pollution** d'une étape du cycle de vie à une autre ou d'un milieu à un autre.

La démarche d'éco-conception fait l'objet d'une norme de bonne pratique : **XP ISO/TR 14062 - Management environnemental – Intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produit (janvier 2003)**.

Le pré-diagnostic éco-conception financé par l'ADEME a pour objectif d'étudier l'opportunité pour une entreprise d'engager une démarche d'éco-conception.

Les bénéfices de la démarche d'éco-conception

L'éco-conception permet de :

- être créatif et inventif voire innover,
- améliorer la performance environnementale des produits mis sur le marché,
- développer les ventes, le chiffre d'affaire ou les parts de marché,
- améliorer la notoriété et l'image de l'entreprise,
- faire des économies et réduire les coûts,
- repenser le développement des produits et se différencier de la concurrence,
- développer des produits ou services innovants,
- anticiper la réglementation, minimiser les risques et avoir une longueur d'avance,
- faire adhérer les salariés à un projet d'entreprise nouveau,
- faciliter l'accès aux capitaux grâce à une bonne notation extra – financière.

OBJECTIFS DE LA PRESTATION ET RESULTATS ATTENDUS

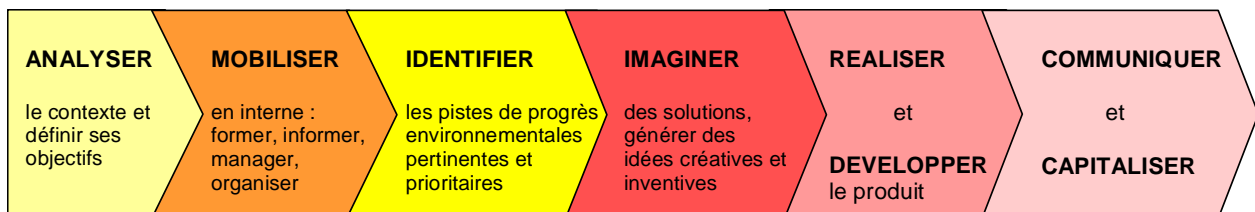
	OBJECTIFS	RESULTATS
Pré-diagnostic éco-conception	Aider l'entreprise à étudier l'opportunité d'initier un projet d'éco-conception, à le cadrer voire à identifier les premières préconisations d'amélioration environnementale sur un ou plusieurs de ses produits voire d'éco-innovation.	Identifier les forces et faiblesses de l'entreprise en matière d'éco-conception et éventuellement cadrer le projet et identifier les premières préconisations d'amélioration environnementale d'un ou plusieurs de ses produits.

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

La démarche d'éco-conception est présentée ci-dessous en 6 étapes selon une séquence logique mais pas nécessairement chronologique. Dans la réalité, il existe une certaine perméabilité et des allers-retours entre les différentes étapes. Certaines activités telle que le management sont transversales et certains outils clés de l'éco-conception comme l'évaluation environnementale du cycle de vie du produit peuvent être utilisés à différentes étapes (pour identifier des pistes de progrès, comparer des solutions ou communiquer).

Le cahier des charges précise les actions qui relèvent de l'entreprise et celles qui relèvent du prestataire conseil.

Le pré-diagnostic éco-conception s'appuie essentiellement sur l'étape « Analyser le contexte et définir ses objectifs ». Pour en savoir plus sur les autres étapes, l'entreprise pourra lire le cahier des charges de « l'Etude de projet éco-conception ».



Analyser le contexte et définir ses objectifs

	<p>Il s'agit d'analyser le contexte de l'entreprise pour définir sa problématique et ses objectifs en matière d'amélioration environnementale des produits et de mise en place d'une démarche d'éco-conception (management environnemental, approche produit). L'ISO 14062 peut être une norme utile pour cette phase car elle définit les enjeux et le rôle de chacun dans une démarche d'éco-conception. Cette étape comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse externe pour déterminer les menaces et opportunités à mettre sur le marché un produit (bien ou service, voire bien qui pourrait devenir service) plus respectueux de l'environnement : analyse de la sensibilité du marché à l'environnement, attentes clients, contexte réglementaire et concurrentiel, identification des types de déclarations environnementales utilisées dans le secteur concerné (écolabel, autodéclaration, écoprofil, affichage, ...) et des arguments publicitaires utilisant l'environnement (voir par exemple l'étude ARPP), mutations de la société à anticiper, maturité de la chaîne de valeur sur les questions environnementales, attentes et exigences environnementales des différentes parties prenantes...
--	--

<p>Analyser le contexte et définir ses objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - une analyse interne pour déterminer les forces et faiblesses de l'entreprise pour engager une démarche d'éco-conception : position de l'entreprise dans la chaîne de valeur et capacité à agir sur la modification du produit, renouvellement possible d'une gamme ou re-conception en cours ou à venir d'un produit, potentiel d'innovation, santé financière, compétences nécessaires et disponibles (BE, design, R&D ou marketing, ...), intérêt de la direction pour le sujet, processus de conception (durée, nombres de personnes, ...), obstacles tels que de récents investissements lourds ou d'autres chantiers prioritaires, ... <p>L'entreprise s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fournir tous les éléments permettant l'analyse interne et externe ; - définir les objectifs de l'entreprise ; - évaluer les ressources disponibles et mobilisables pour conduire la démarche (temps, budget, personnes, ...) ; - évaluer les besoins (expertise, formations, ...). <p>Le prestataire conseil s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir une synthèse de l'analyse interne et externe afin de donner les éléments de décision permettant d'évaluer l'opportunité pour l'entreprise d'initier une démarche d'éco-conception (type matrice EMOFF – Etude des Menaces, Opportunités, Forces, Faiblesse - ou SWOT en anglais - Strengths, Weaknesses, Opportunities, and Threats -) et éventuellement donner des informations plus détaillées sur certains marchés dont il connaît la sensibilité environnementale. - synthétiser la problématique en définissant la question à résoudre (ou le défi à relever) ; - synthétiser les objectifs chiffrés à atteindre qui permettent de dimensionner l'enjeu et de définir le succès de la démarche ; - synthétiser les critères de décision qui permettront de classer, sélectionner et arbitrer entre les différentes solutions imaginées.
---	---

Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser

<p>Mobiliser en interne : former, informer, manager, organiser</p>	<p>Cette étape relève essentiellement de l'implication de l'entreprise. Les facteurs de réussite pour l'intégration de la démarche dans l'entreprise sont essentiellement liés au management et au pilotage du projet.</p> <p>L'entreprise s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les intervenants potentiels ; - mettre en place un processus d'apprentissage collectif et accepter la progressivité de la démarche ; <p>Le prestataire conseil s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider l'entreprise à construire son argumentation interne ; - informer les acteurs concernés de l'entreprise sur les principaux tenants de l'éco-conception et du management environnementale, approche produit.
---	---

Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires

Identifier les pistes de progrès environnemental pertinentes et prioritaires	<p>Dans le cadre du pré-diagnostic, il s'agira éventuellement d'identifier les préconisations d'amélioration environnementale qui relèvent du « bon sens écologique ».</p> <p>Pour ce faire, l'entreprise s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none">- choisir le produit ou la gamme de produit sur laquelle travailler : produit phare de l'entreprise, produit sur lequel elle a un problème, produit sur lequel elle a déjà identifié des alternatives meilleures pour l'environnement, produit destiné à un marché sensible à l'environnement (export, achat public eco-responsable, ...)- déterminer les marges d'innovation et le degré de remise en cause du produit acceptable par l'entreprise, ... <p>Le prestataire conseil s'attache à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Valider le produit (ou la gamme) sur lequel (laquelle) porte la démarche ;- Identifier les fonctionnalités et caractéristiques du produit ;- Décrire son cycle de vie et les procédés industriels mis en jeu, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la valorisation en fin de vie ;- Sur la base de son expertise et éventuellement d'outils qualitatifs, proposer des préconisations d'amélioration environnementale du produit pertinentes et prioritaires.
---	--

Il est souhaitable que l'entreprise intègre dans la prestation un ou plusieurs jalons d'appropriation. Il s'agit pour le prestataire conseil de revenir dans l'entreprise après 6 et/ou 12 mois après la prestation pour assurer le suivi de la prestation et inciter ou aider l'entreprise à passer à l'action (1 ou 2 jours de prestation supplémentaire).

MODALITES DE REALISATION DE LA PRESTATION

Avant la prestation

Le prestataire conseil (ou le groupement de prestataires conseils) remettra à l'entreprise une proposition détaillée et transparente comprenant les éléments suivants :

- **Le CV et les références des intervenants**
- **Une proposition technique** définissant les caractéristiques du programme de travail respectant le présent cahier des charges (et le cas échéant le cahier de charge de consultation de l'entreprise) :
 - sa durée (exemple : 3 mois) ;
 - son volume (exemple : 3 jours d'accompagnement individualisés) ;
 - ses modalités (exemple : 1 visite sur site, utilisation d'un support méthodologique ou d'un outil spécifique (ACV, check list, ...), ...)
 - les livrables prévus et leur forme.
- **Une offre financière** correspondant au coût de la prestation dans son ensemble, faisant apparaître la charge de travail, les coûts journaliers du (ou des) intervenant(s), les frais de déplacements et les éventuels frais annexes.

Le plus souvent, l'ADEME demande à l'entreprise de consulter plusieurs bureaux d'étude et de lui fournir les différentes propositions. Autant que faire ce peut, l'agence pourra apporter son regard critique sur ces différentes propositions.

Pendant la prestation

- **Rôle du prestataire conseil**

Le prestataire conseil mettra en œuvre une démarche détaillée et transparente conforme au présent cahier des charges. Dans un souci de qualité, le prestataire conseil s'attache à respecter les règles suivantes :

- suivre une démarche rigoureuse explicitée et justifiée dans ses rapports d'études ;
- être exhaustif dans ses recommandations et fournir toutes les informations objectives nécessaires au maître d'ouvrage pour décider des suites à donner ;
- ne pas intervenir dans une entreprise vis-à-vis de laquelle il ne présenterait pas toute garantie d'objectivité, notamment sur des installations conçues, réalisées ou gérées pour l'essentiel par lui-même ;
- n'adjoindre aucune démarche commerciale concernant des biens ou services (ayant un lien avec les recommandations) au cours de son intervention.

- **Rôle de l'entreprise**

Pour le bon déroulement de la démarche, le chef d'entreprise (ou le responsable de projet ayant un rôle de pilotage et d'arbitrage) :

- o mettra en place les moyens nécessaires : moyens humains (exemple : 1 jour par semaine pour l'animateur environnement) et moyens financiers ;
- o suivra régulièrement l'avancement de la démarche (exemple : 2 heures par semaine) ;
- o s'impliquera fortement aux étapes-clés (lancement du projet, définition des priorités, validation du résultat de l'étude...).

Après la prestation

- **Restitution**

A l'issue de la mission, le prestataire conseil restitue clairement les résultats de la prestation à l'entreprise. Cette restitution doit permettre une appropriation complète des résultats par le maître d'ouvrage. **L'entreprise invitera l'ADEME à cette restitution.**

Cette restitution doit rendre compte du déroulement et du résultat des étapes décrites ci - avant et notamment :

- la synthèse de l'analyse interne et externe, la problématique, les objectifs et les critères de décision du projet,
- le cas échéant, le produit sélectionné, la description de son cycle de vie, les premières préconisations,

A l'issue de la mission, et comme indiqué dans le préambule du présent cahier des charges, le prestataire conseil transmet le résultat de l'étude par l'utilisation du portail Internet DIAGADEME (www.diagademe.fr) comprenant le rapport final d'étude et une fiche de synthèse complétée.

FICHE DE SYNTHÈSE à télécharger et à compléter sur
www.diagademe.fr

LES FICHES DE SYNTHÈSE DIAGADEME



Prédiagnostic Eco-conception

Onglet Bénéficiaire

Raison Sociale	
Adresse	
Pays	
Téléphone	Fax
Adresse Email de communication avec DIAGADEME	
Correspondant de l'étude	
Nom et Prénom	Téléphone

Bureau d'étude

Raison Sociale	
Adresse	
Pays	
Téléphone	Fax
Contact pour l'étude	
Nom et Prénom	Téléphone
Email	

Onglet Rapport technique

Veuillez compléter sous DIAGADEME tous les champs ci-dessous et télécharger votre rapport complet.

Nombre de jours pour réaliser la prestation :

Téléchargement du rapport final de la prestation

Téléchargement du rapport final de la prestation (en version pdf de préférence ; 10 Mo max) :

Rapport(s) complémentaire(s) (en version pdf de préférence ; 10 Mo max) :

Nom du rapport complémentaire	Téléchargement fichier

Informations générales

Informations générales sur le bénéficiaire de la prestation (présentation de la structure, du contexte, de la démarche, ...) :

	0 à 9	10 à 49	50 à 249	250 à 499	500 ou plus
Effectif global (tous sites) de l'entreprise ou de la structure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectif de l'établissement ou du site de la prestation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Caractéristiques de l'entreprise :

Secteur d'activité (code NAF) :

Chiffre d'affaire (en M Euros) :

Contexte de l'entreprise :

PME (au sens des critères européens) Oui / Non

Marché de l'entreprise :

Type de marché	Caractéristique du marché du produit faisant l'objet de la prestation	Clients de l'entreprise pour le produit faisant l'objet de la prestation
Marché local ou <input type="checkbox"/>	Marché standardisé <input type="checkbox"/>	Entreprises <input type="checkbox"/>

régional				industrielles	
Marché national	<input type="checkbox"/>	Marché évolutif et fortement marqué par l'innovation	<input type="checkbox"/>	Entreprises tertiaires	<input type="checkbox"/>
Marché européen	<input type="checkbox"/>			Entreprises agricoles	<input type="checkbox"/>
Marché international	<input type="checkbox"/>			Intermédiaires commerciaux à destination particulière	<input type="checkbox"/>
				Intermédiaires commerciaux à destination des administrations et/ou collectivités	<input type="checkbox"/>
				Intermédiaires commerciaux à destination des entreprises Administrations et/ou collectivités	<input type="checkbox"/>
				Particuliers	<input type="checkbox"/>

Déroulement de la prestation

Nombre de jours de formation et/ou d'information collective :

Nombre de personnes formées et/ou informées au cours de la prestation :

Identification du produit ayant fait l'objet de la démarche d'éco-conception :

- Bien de consommation courante et/ou produit de courte durée d'utilisation (< 1 an)
- Emballage
- Bien d'équipement (hors BTP) consommant matière, eau ou énergie pendant l'utilisation
- Bien d'équipement (hors BTP) ne consommant ni matière, ni eau, ni énergie pendant l'utilisation
- BTP
- Produit intermédiaire
- Service

Part commerciale de ce produit par rapport au CA de l'entreprise :

< 20% 20%-40% 40%-60% 60%-80% > 80%

Vous estimez que ce produit est :

	Faible	Plutôt faible	Plutôt fort	Fort
Intensif en consommation de matières premières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en impacts lors de la production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en besoin de transport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en impacts lors de l'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intensif en impacts lors de sa fin de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Motivation(s) initiale(s) de l'entreprise :

	Faible	Plutôt faible	Plutôt fort	Fort
Le respect de la réglementation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'anticipation d'une réglementation future	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les exigences ou attentes de vos clients / donneurs d'ordre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les pressions des autres parties prenantes (société civile, ONG, riverains, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le potentiel de différenciation d'un éco-produit par rapport à la concurrence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'implication des dirigeants ou la politique d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'image de marque et la culture d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La maîtrise des coûts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les aides publiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'évolution du secteur industriel en faveur de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Situation initiale de l'entreprise par rapport à la gestion de l'environnement et de la qualité au sein de l'entreprise

Au moment où l'opération a commencé :

L'entreprise :	
avait une politique environnementale officielle	<input type="checkbox"/>
avait mis en place un système de management de la qualité	<input type="checkbox"/>
avait mis en place un système de management de l'environnement	<input type="checkbox"/>
avait engagé des actions pour limiter l'impact de son site sur l'environnement (déchets, eaux, énergie, air, ...)	<input type="checkbox"/>
intégrait déjà des critères environnementaux ponctuels en conception	<input type="checkbox"/>
avait déjà réalisé une démarche d'éco-conception sur un autre produit	<input type="checkbox"/>
avait déjà intégré des critères environnementaux dans ses achats	<input type="checkbox"/>
incitait déjà ses fournisseurs réguliers à engager des démarches de progrès environnemental	<input type="checkbox"/>

Commentaires du prestataire sur l'étude

Commentaires du bureau d'étude prestataire sur l'étude (difficultés, résultats, points forts, ...) :

Commentaires du bénéficiaire

Commentaires sur l'étude :

	Oui, tout à fait	Oui, assez	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
La prestation a-t-elle correspondu à vos attentes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La prestation va-t-elle servir de point de démarrage à des actions concrètes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires complémentaires sur l'étude :

Commentaires du bénéficiaire sur le travail du prestataire :

	Oui, tout à fait	Oui, assez	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
Etes-vous satisfait de la qualité de ses préconisations ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire avait-il une connaissance suffisante de vos activités / votre domaine ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire a-t-il montré une maîtrise suffisante de l'outil / méthode de diagnostic ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le prestataire a-t-il montré des qualités de communication / concertation recherchées ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires complémentaires du bénéficiaire sur le travail du prestataire :

Commentaire de l'ingénieur ADEME en charge du suivi de l'étude

Commentaires sur l'étude :